

## BIBLIOGRAPHIE autour du tirage au sort :

### LIVRES :

- Bernard Manin, « Principes du gouvernement représentatif » (Champs Flammarion, 1995).
- M. H. Hansen, « La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène » (Les Belles Lettres, 2003).
- Moses I. Finley, « Démocratie antique et démocratie moderne » (Petite bibliothèque Payot, 2003).
- Yves Sintomer, « Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative » (La Découverte, 2007).
- Jacques Rancière, « La haine de la démocratie » (La Fabrique, 2005).
- Cornelius Castoriadis, « Post-scriptum sur l'insignifiance. Entretiens avec Daniel Mermet » (Poche Essai, 1998).
- Simone Weil, « Note sur la suppression générale des partis politiques » (Écrits de Londres, Gallimard 1957).
- Robert Michels, Les partis politiques (1911).
- Octave Mirbeau, La grève des électeurs (1888), avec un florilège incivique, (Éditions L'insomniaque 2007)
- Fabrice Wolff, Qu'est-ce que la démocratie directe ? Manifeste pour une comédie historique (Éditions antisociales, 2010)
- Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique » (1835-1840).
- [Gil Delannoi, « Le retour du tirage au sort en politique » \(déc. 2010\)](#). Attention : ce document fait d'abord mine d'être favorable au tirage au sort (et donc à la démocratie), mais c'est pour mieux le discréditer, finalement, au moment de l'appliquer : document oligarchique, donc, mais intéressant comme objet d'étude.

### SITES :

- <http://www.ric-france.fr/>
- <http://stochocratie.free.fr>
- <http://www.clerocratie.com>
- [http://etienne.chouard.free.fr/Europe/tirage\\_au\\_sort.php](http://etienne.chouard.free.fr/Europe/tirage_au_sort.php)

### DIVERS :

- André Tolmère, « Manifeste pour la vraie démocratie »
- Hervé Chaygneaud-Dupuy, Les députés tirés au sort : proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs (2003)
- Étienne Chouard, « Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ? Qui est légitime pour faire ce choix de société ? Le peuple lui-même ou ses élus ? »

Nota : vous pouvez commenter cette analyse et formuler vos propres objections ou propositions sur le blog, à cette adresse : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2011/04/27/123-centralite-du-tirage-au-sort-en-democratie>

\* \* \* \* \*

# CENTRALITÉ DU TIRAGE AU SORT EN DÉMOCRATIE

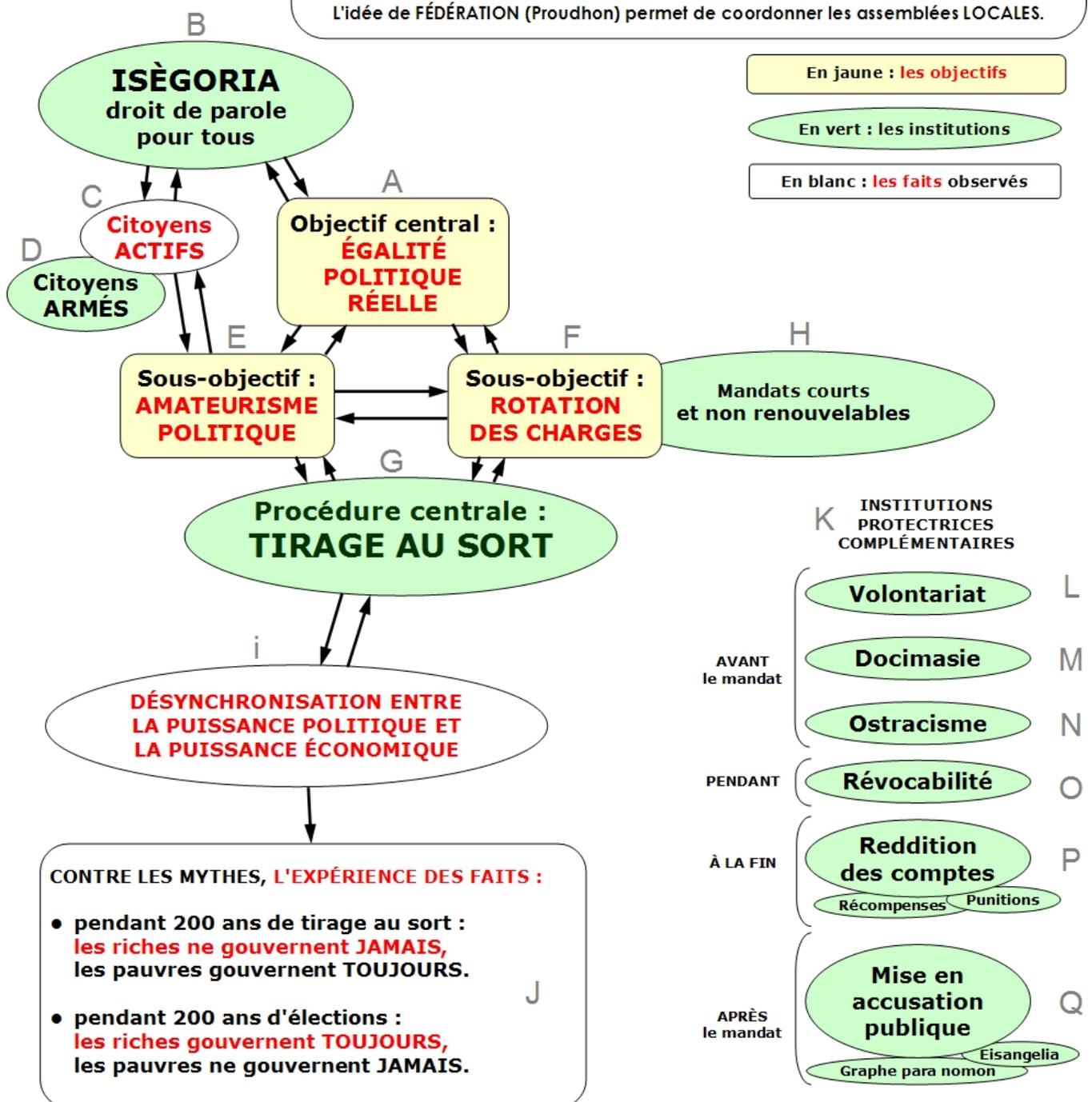
La catastrophe financière et monétaire actuelle PROUVE tous les jours que les pires crapules, pourvu qu'elles soient RICHES, n'ont rien à craindre des élus.

La principale racine de nos problèmes politiques modernes est que nous appelons **démocratie son strict contraire** :

l'élection est aristocratique, par définition : on élit le meilleur, le meilleur = *aristos*.

## Alors, qu'est-ce qu'une véritable démocratie ?

Principes fondateurs : la démocratie est défendue par ses propres citoyens qui sont armés ; elle est fondée sur la DÉFIANCE parce qu'elle est RÉALISTE ; elle compte sur les CONTRÔLES à tous les étages pour imposer la vertu ; elle recherche la CONCORDE par une MISE EN SCÈNE DES CONFLITS et des DÉBATS PUBLICS CONTRADICTOIRES OÙ RÈGNE L'ÉGALITÉ POLITIQUE. C'EST L'ASSEMBLÉE DU PEUPLE QUI EXERCE LE POUVOIR, PAS LES REPRÉSENTANTS ! L'idée de FÉDÉRATION (Proudhon) permet de coordonner les assemblées LOCALES.



- **Objectif central et sous-objectifs logiques**
- **Le droit de parole publique et l'initiative populaire**
- **Des citoyens armés**
- **Amateurisme politique et rotation des charges, DONC tirage au sort**
- **Institutions complémentaires protectrices**
- **Désynchronisation de la puissance politique de la puissance économique**
- **L'élection, idéalisme supposant la confiance (avant d'abandonner l'idée de gouverner) vs le tirage au sort, réalisme supposant la défiance (avant de s'organiser pour gouverner)**

L'ÉLECTION :	LE TIRAGE AU SORT :
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>L'élection pousse au mensonge</b> les représentants : d'abord pour accéder au pouvoir, puis pour le conserver, car les candidats ne peuvent être élus, puis réélus, que si leur <u>image</u> est bonne : cela pousse mécaniquement à mentir, sur le futur et sur le passé.</li> <li>● <b>L'élection pousse à la corruption</b> : les élus "sponsorisés" doivent fatalement "<i>renvoyer l'ascenseur</i>" à leurs sponsors, ceux qui ont financé <u>leur campagne électorale</u> : la corruption est donc inévitable, par l'existence même de la campagne électorale dont le coût est inaccessible au candidat seul. Le système de l'élection permet donc, et même impose, la corruption des élus (ce qui arrange sans doute quelques acteurs économiques fortunés). Grâce au principe de la campagne électorale ruineuse, nos représentants sont à vendre (et nos libertés avec).</li> <li>● <b>L'élection incite au regroupement en ligues</b> et soumet l'action politique à des clans <u>et surtout à leurs chefs</u>, avec son cortège de turpitudes liées aux logiques d'appareil et à la quête ultra prioritaire (vitale) du pouvoir. <b>Les partis imposent leurs candidats, ce qui rend nos choix factices.</b> Du fait de la participation de groupes politiques à la compétition électorale (concurrence déloyale), l'élection prive la plupart des individus isolés de toute chance de participer au gouvernement de la Cité et favorise donc le désintérêt politique (voire le rejet) des citoyens.</li> <li>● <b>L'élection délègue... et donc dispense (éloigne) les citoyens de l'activité politique quotidienne</b> et favorise la formation de <u>castes d'élus</u>, professionnels à vie de la politique, qui s'éloignent de leurs électeurs pour finalement ne plus représenter qu'eux-mêmes, transformant la protection promise par l'élection en <i>muselière politique</i>.</li> <li>● <b>L'élection n'assure que la légitimité des élus, sans garantir du tout la justice distributive dans la répartition des charges</b> : une assemblée de fonctionnaires et de médecins ne peut pas appréhender l'intérêt général comme le ferait une assemblée tirée au sort. <b>Une assemblée élue n'est jamais représentative.</b></li> <li>● Paradoxalement, l'élection <u>étouffe les résistances</u> contre les abus de pouvoir : elle réduit notre précieuse liberté de parole à un vote épisodique tous les cinq ans, vote tourmenté par un <b>bipartisme de façade</b> qui n'offre que des choix factices. <b>La consigne du "vote utile" est un bâillon politique.</b> <b>L'élection sélectionne par définition ceux qui semblent « les meilleurs », des citoyens supérieurs aux électeurs, et renonce ainsi au principe d'égalité</b> (pourtant affiché partout, mensongèrement) : l'élection désigne <b>d'avantage des chefs qui recherchent un pouvoir (dominateurs) que des représentants qui acceptent un pouvoir (médiateurs, à l'écoute et au service des citoyens).</b> L'élection est profondément aristocratique, pas du tout démocratique. L'expression "<i>élection démocratique</i>" est un oxymore (un assemblage de mots contradictoires). Un inconvénient important de cette élite, c'est ce <b>sentiment de puissance</b> qui se développe chez les élus au point qu'ils finissent par se permettre n'importe quoi.</li> <li>● <b>DE FAIT</b>, depuis 200 ans (depuis le début du 19<sup>ème</sup>), <b>l'élection donne le pouvoir politique aux plus riches et à eux seuls, jamais aux autres</b> : l'élection de représentants politiques permet de <b>SYNCHRONISER</b> durablement le pouvoir politique et le pouvoir économique, créant progressivement des monstres irresponsables écrivant le droit pour eux-mêmes et s'appropriant le monopole de la force publique à des fins privées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La procédure du tirage au sort est <b>impartiale et équitable</b> : elle <b>garantit une justice distributive</b> (conséquence logique du <b>principe d'égalité</b> politique affirmé comme objectif central de la démocratie).</li> <li>– Le tirage au sort <b>empêche la corruption</b> (il dissuade même les corrupteurs : il est impossible et donc inutile de tricher, <b>on évite les intrigues</b>) : ne laissant pas de place à la volonté, ni des uns ni des autres, il n'accorde <b>aucune chance à la tromperie, à la manipulation</b> des volontés.</li> <li>– Le tirage au sort ne crée jamais de rancunes : <b>pas de vanité</b> d'avoir été choisi ; <b>pas de ressentiment</b> à ne pas avoir été choisi : il a des <b>vertus pacifiantes</b> pour la Cité, de façon systémique.</li> <li>– Tous les participants, <b>représentants et représentés</b> sont mis sur un <b>réel pied d'égalité</b>.</li> <li>– Le hasard, reproduisant rarement deux fois le même choix, <b>pousse naturellement à la rotation des charges et empêche mécaniquement la formation d'une classe politicienne</b> toujours portée à tirer vanité de sa condition et cherchant toujours à jouir de privilèges. Le principe protecteur majeur est celui-ci : <b>les gouvernants sont plus respectueux des gouvernés quand ils savent avec certitude qu'ils reviendront bientôt eux-mêmes à la condition ordinaire de gouvernés.</b></li> <li>– Le tirage au sort est <b>facile, rapide et économique</b>.</li> <li>– Le hasard et les grands nombres composent <b>naturellement, mécaniquement, un échantillon représentatif</b>. Rien de mieux que le tirage au sort pour composer une assemblée <b>qui ressemble trait pour trait</b> au peuple à représenter. Pas besoin de quotas, pas de risque d'intrigues.</li> <li>– <b>Savoir qu'il peut être tiré au sort incite chaque citoyen à s'instruire et à participer aux controverses</b> publiques : c'est un moyen pédagogique d'<b>émancipation</b> intellectuelle.</li> <li>– <b>Avoir été tiré au sort pousse</b> chaque citoyen à s'extraire de ses préoccupations personnelles et <b>à se préoccuper du monde commun</b> : sa désignation et <b>le regard public posé sur lui le poussent à s'instruire et à développer ses compétences par son travail</b>, exactement comme cela se passe pour les élus : c'est un moyen pédagogique de <b>responsabilisation</b> des citoyens, de tous les citoyens.</li> <li>– Préférer le tirage au sort, c'est refuser d'abandonner le pouvoir du suffrage direct à l'Assemblée, et c'est tenir à des contrôles réels de tous les représentants : donc, <b>le tirage au sort portant avec lui des contrôles drastiques à tous les étages, il est mieux adapté que l'élection (qui suppose que les électeurs connaissent bien les élus et leurs actes quotidiens) pour les entités de grande taille.</b> (Alors qu'on entend dire généralement le contraire.)</li> <li>– <b>DE FAIT, pendant 200 ans de tirage au sort quotidien</b> (au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle av. JC à Athènes), <b>les riches n'ont JAMAIS gouverné, et les pauvres toujours.</b> (Les riches vivaient très confortablement, rassurez-vous, mais ils ne pouvaient pas tout raffler sans limite, faute d'emprise politique.) Ceci est essentiel : <b>mécaniquement, infailliblement, irrésistiblement, le tirage au sort DÉSYNCHRONISE le pouvoir politique du pouvoir économique.</b> C'est une façon très astucieuse d'affaiblir les pouvoirs pour éviter qu'ils n'abusent. On est donc tenté de penser que <b>c'est l'élection des acteurs politiques qui a rendu possible le capitalisme, et que le tirage au sort retirerait aux capitalistes leur principal moyen de domination.</b></li> </ul>

## **OBJECTIONS** et **RÉFUTATION DES OBJECTIONS** :

1. *AVEC LE TIRAGE AU SORT, ON METTRAIT DES AFFREUX AUX MANETTES...*

Les 6 institutions complémentaires qui protègent des faiblesses du hasard

Ne pas oublier que  
**le tirage au sort ne désigne pas des chefs, mais des serviteurs.**

2. *LE TIRAGE AU SORT ÉTAIT ADAPTÉ AUX PETITES CITÉS,  
MAIS NE SERAIT PAS ADAPTÉ À NOS GRANDES SOCIÉTÉS MODERNES...*

3. *AVEC LE TIRAGE AU SORT, ON DÉSIGNERAIT DES INCOMPÉTENTS...*

4. *AVEC LE TIRAGE AU SORT, ON CHANGERAIT D'AVIS TOUT LE TEMPS...*

5. *LE RÉGIME ATHÉNIEN SERAIT ESCLAVAGISTE, PHALLOCRATE ET  
XÉNOPHOBE...*

6. *MAIS LES ATHÉNIENS UTILISAIENT AUSSI L'ÉLECTION, NON ?*

7. *SI LA DÉMOCRATIE A PRIS FIN UN JOUR, ET N'EST JAMAIS RÉAPPARUE,  
C'EST BIEN LA PREUVE QUE LE SYSTÈME ÉTAIT MAUVAIS...*

8. *ET SI, MOI, J'AI ENVIE DE CHOISIR MES REPRÉSENTANTS ?!!*

9. *LES TIRÉS AU SORT SONT ÉGALEMENT MANIPULABLES ET CORRUPTIBLES,  
PLUS FACILEMENT MÊME, PUISQU'ILS SONT DÉBUTANTS POLITIQUES ET DONC  
PLUTÔT NAÏFS*

10. *LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE NE RESPECTAIT PAS LES DROITS  
FONDAMENTAUX ET PRATIQUAIT, PAR EXEMPLE, LA PEINE DE MORT*

11. *DÉMOCRATIE, DÉMOCRATIE... ARRÊTEZ DE NOUS CASSER LES PIEDS AVEC LES  
RÉFÉRENCES GRECQUES : IL N'Y A PAS QUE L'OCCIDENT SUR TERRE...*

12. *AURIEZ-VOUS, VOUS AUSSI, DES OBJECTIONS, DES CRAINTES À FORMULER ?*

Pour évaluer et **COMPARER** *élection* et *tirage au sort*,

**QUE DISENT LES FAITS ?**

L'élection donne le pouvoir aux riches,  
le tirage au sort donne le pouvoir aux pauvres...

Combien de temps encore les pauvres vont-ils défendre l'élection ?